

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

5e Circonscription (LANNION-PAIMPOL)

Henri BLANDIN

Candidat investi par le Comité d'Action pour la Ve République

VOUS PARLE...

Chères Electrices, chers Electeurs,

Le dimanche 5 Mars, vous allez, pour la dixième fois depuis l'avènement de la Ve République, **exercer votre droit de vote.**

Vous êtes cette fois appelés à élire **votre député.**

Elire, c'est-à-dire choisir.

Voter, c'est **votre droit ;** un droit qui, il y a 20 ans, a été étendu à toutes les citoyennes par le Général DE GAULLE, alors Président du Gouvernement provisoire de la République Française.

Mais c'est aussi **votre devoir,** car le choix que vous allez faire engage votre responsabilité puisqu'il conditionne en grande partie l'**Avenir** du pays, de notre région, de la circonscription.

Qui sera votre représentant à l'Assemblée Nationale ?

La réponse à cette question dépend de ce que vous voulez que soit cet **avenir.**

Or, **vous voulez,** dans votre immense majorité, que soit maintenue et consolidée la Ve République

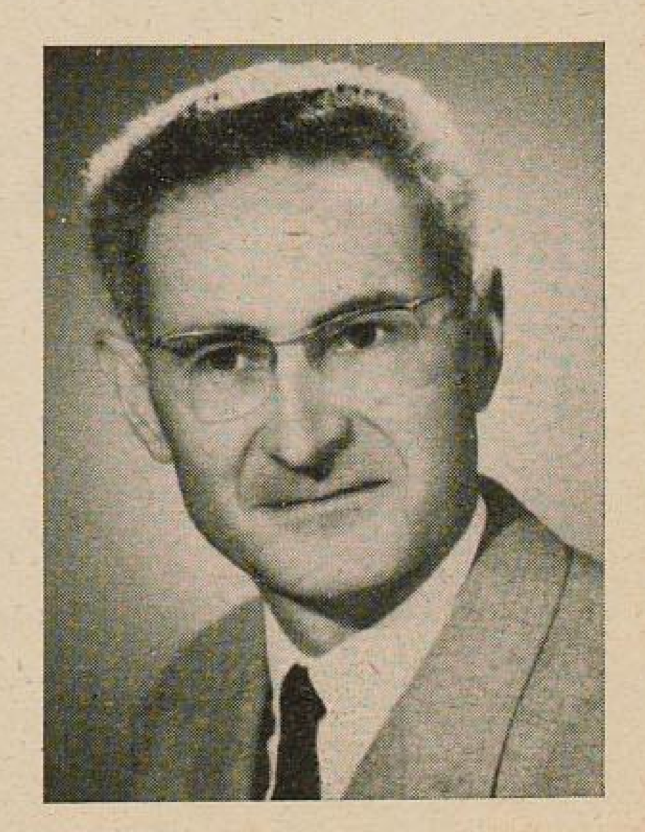
— parce que, née en 1958 d'un sursaut national, elle a évité à la Métropole la guerre civile dans laquelle une grave crise, provoquée par la guerre d'Algérie et que les dirigeants impuissants de la IVe République n'avaient ni su prévoir ni pu empêcher, risquait de la plonger.

— parce qu'elle a été approuvée massivement par le Peuple Français lors des référendums de 1958 et 1962.

— parce que, tout en respectant les règles et les libertés démocratiques, elle assure au Pays la stabilité de ses institutions et le fonctionnement régulier de ses pouvoirs publics ; parce qu'elle a permis le redressement de son économie et de sa monnaie, le regain de son indépendance et de son prestige national ; parce que enfin, elle garantit la Paix.

Vous voulez, pour sauvegarder la continuité seule capable de permettre une action gouvernementale efficace et durable, que le Général DE GAULLE, Président de la République, élu par la Nation il y a un an, puisse compter sur une **majorité** nette, solide et cohérente.

Alors, **vous vous devez de choisir** le seul candidat désigné et investi par le Comité d'Action pour la Ve République, présidé par M. Georges POMPIDOU, Premier Ministre, et comprenant des hommes d'Etat de grande valeur tels que MM. GISCARD D'ESTAING et Maurice SCHUMANN, MM. PISANI et Edgar FAURE.



Ce Candidat, c'est :

Henri BLANDIN

Maire de LANNION depuis 1961
Membre de la CODER de BRETAGNE depuis 1964

QUI EST-IL ?

En 1962 déjà, il a été le candidat de la Ve République. Peu connu à l'époque (il était Maire de Lannion depuis un an seulement) il a pourtant recueilli au premier tour plus de 14.000 Voix.

La plupart d'entre vous le connaissent maintenant grâce à l'activité inlassable qu'il déploie au service de sa commune et, au sein de la CODER, en faveur de la Bretagne et de notre Département. Vous savez qu'il est apte à être

le député compétent et efficace dont vous avez besoin.

En effet, notre circonscription a un besoin impérieux de **progrès.** Elle subit encore les effets d'une longue stagnation due dans une large mesure à l'**immobilisme politique** dont le député sortant s'est fait le champion et qui ne lui a pas permis de participer pleinement à l'expansion générale et d'en recueillir les fruits. Elle n'est encore que trop marquée par la carence des gouvernements qui se sont succédés avant 1958 et dont M. BOURDELLES était le soutien. Elle n'a que trop souffert de l'**indécision** de son actuel représentant à l'Assemblée Nationale qui a amplement démontré son incapacité à prendre parti et, par son refus de se placer dans la seule perspective propre à donner à notre circonscription **toutes ses chances,** s'est condamné à l'impuissance, avant de se ranger dans une opposition qu'il avait longtemps cherché à dissimuler.

QUE FAUT-IL A NOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Il a été entrepris à Lannion et autour de Lannion une grande expérience pour tenter d'insuffler à toute la région le dynamisme nécessaire pour la ranimer et lui donner la vitalité dont un exode démographique remontant à près d'un siècle tendait à la priver.

Grâce à l'initiative de Pierre MARZIN, Directeur du C.N.E.T., et à **la volonté du Gouvernement,** notamment de M. Jacques MARETTE, Ministre des P.T.T., de poursuivre délibérément et de mener à bonne fin cette expérience, la circonscription dispose d'un atout de premier ordre pour se sauver et prospérer.

Mais cet atout, il faut savoir et pouvoir l'utiliser pleinement. Il faut en étendre les bienfaits ; il faut faire en sorte que tous les secteurs de l'économie de notre région profitent de l'impulsion ainsi donnée et que chacun d'entre eux (agriculture, pêche, marine, tourisme, commerce, artisanat, etc...) se développe, s'organise, et soit adapté aux nécessités de la vie moderne, aux exigences de la fin du XXe siècle.

Il faut que l'on assiste, au prix d'un effort collectif et solidaire appuyé sur l'**aide de l'Etat** et s'insérant dans le cadre de l'**Aménagement du Territoire,** à un véritable **réveil** et à **un nouvel essor du Trégor et du Goëlo.**

Celà ne peut se faire que si nous avons, demain, un député résolu à œuvrer avec détermination **avec et dans la majorité** et à faire entendre la voix de notre circonscription au sein de cette majorité. Je suis prêt à être ce porte-parole et **votre avocat au Parlement et auprès du Gouvernement.**

Voilà l'enjeu des élections du 5 Mars, pour le Pays et pour notre Région.

Plutôt que de dresser un catalogue de toutes les revendications, la plupart du temps parfaitement légitimes, qui peuvent se faire jour chez telle ou telle catégorie sociale ou professionnelle de la population ; plutôt que de **prodiguer des promesses** dont les opposants ne se montreront pas chiches, mais dont chacun de vous sait ce qu'elles valent, surtout en période électorale ; j'ai préféré vous parler de ce qui m'a semblé l'**essentiel** et dont me parait dépendre l'Avenir de notre belle région.

JE M'ENGAGE donc simplement, mais sincèrement, à défendre de mon mieux, avec conscience et dévouement, avec ferveur et avec acharnement au besoin, TOUS LES INTÉRÊTS VITAUX SANS EXCEPTION des habitants de notre circonscription, en m'attachant tout spécialement à la sauvegarde de l'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE, à la cause du TOURISME, à la promotion de la FORMATION PROFESSIONNELLE et de l'EMPLOI afin d'assurer à tous (adultes ayant dû quitter leur emploi antérieur, jeunes arrivant à l'âge actif) des moyens décents d'existence ; et en réservant une attention particulière à la situation des plus défavorisés : personnes âgées, petits salariés, retraités et pensionnés, invalides, handicapés physiques et intellectuels, etc...

ETES-VOUS D'ACCORD ? VOULEZ-VOUS QU'ENSEMBLE NOUS ALLIONS DE L'AVANT ?

Vous répondrez le 5 Mars. Je dis bien le 5 Mars, car c'est au premier tour que **tout se décidera.**

N'attendez donc pas pour décider de votre sort et de celui de vos enfants ; le 6 Mars ce sera trop tard.

Dès le premier tour,

tous ceux qui, aux élections présidentielles de 1965, ont fait confiance au Général DE GAULLE (ils ont été 25.000 au premier tour et 30.000 au second tour) et qui seraient insensés de se contredire eux-mêmes,

tous les citoyens attachés aux conquêtes pacifiques de la Ve République : la Paix, l'Indépendance Nationale, la Marche vers le Progrès,

tous les Bretons du Trégor, de la Côte de Granit, du Goëlo, **vraiment soucieux d'assurer l'expansion de notre région.**

Répondront OUI au Candidat d'Action pour la Ve République et pour le Progrès Régional et Social.

Ils voteront, sans abstention, **dès le premier tour car celà sera capital et décisif** pour

Henri BLANDIN

et son suppléant :

Yves LÉON

Cultivateur-Horticulteur

Maire de Bréhat — Officier du Mérite Agricole



Imprimerie ANGER, Lannion